

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

LUNDI 31 AOUT 2026 18H30

La séance est présidée par Mr Jean-Philippe Civade.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'AG ordinaire par le Président, pointage des présents et des procurations
2. Présentation du rapport moral par le Président
3. Mise au vote de l'adoption d-u rapport moral
4. Présentation du bilan financier par le Trésorier
5. Mise au vote de l'adoption du rapport financier
6. Membres sortants du CA et nouvelles candidatures
7. Vote pour l'élection des candidats déclarés au Conseil d'Administration
8. Questions diverses

1. Ouverture de l'AG ordinaire

Membres présents :

- Dominique Fontanon
- Jean-Philippe Civade
- Evelyne Jarrand Allier
- Florence Vardon
- Alain Lefebvre
- Ludovic Le Bras
- Juline Vincent
- Dimitri Garrigou
- Nathalie Bur
- Cédric Sanchez
- Marion Martinet
- Alex

Membres du C.A Absents et excusés

- Muriel Fontanon

Membres représentés par des pouvoirs :

- Aucun

Après avoir vérifié les procurations et fait le pointage des présents, le président ouvre la séance à 18h40.

2. Présentation du rapport moral par le Président

Effectifs :

L'école poursuit son développement pour s'adapter à la demande.

Afin de disposer de solutions pour les cours que nous n'assurons plus, nous avons conclu un partenariat croisé avec l'école de musique du Crès. Nous leur avons envoyé les demandes sur les cours suivants :

- Flute traversière
- Violon
- Informatique musicale

A l'inverse ils nous ont envoyés les demandes sur les cours suivants :

- Batterie/Percussions
- Saxophone
- Classes d'ensemble

Nous avons pu leur envoyer des demandes de cours de violon, et à l'inverse ils nous ont envoyé un élève de saxophone, 2 en batterie dont l'un d'entre eux est aussi rentré en classe d'ensemble.

En nette progression : Les cours de batterie, de chant, de saxophone et de guitare moderne sont en nette progression.

Pratiquement constants : Le piano, les ensembles vocaux, les moments musicaux et l'éveil sont sensiblement constants.

En diminution : la guitare classique, la FM, la découverte instrumentale

Tout comme l'année dernière, les effectifs de FM mériteraient d'être développés et notamment sur le plan pédagogique. Cela a été difficile de trouver des créneaux horaires, mais devrait être plus simple l'année prochaine par une plus grande disponibilité de l'enseignante de chant qui délivre également les cours de FM.

Par ailleurs, la stagnation voir réduction du nombre d'inscrits sur les activités périphériques à l'éveil s'explique par une légère réduction du nombre d'heures mais aussi par un taux de remplissage qui n'a pas atteint son max sur les classes.

Les ensembles instrumentaux se maintiennent avec 4 groupes d'ensemble.

Aux autres ensembles (quartet de Jazz , le groupe de Funk) s'est ajouté un groupe de blues qui sont membres de l'association et répètent en leur sein, conformément à nos statuts. Les créneaux choisis sont en dehors des heures de cours de l'école de musique (en semaine le matin et le dimanche soir).

Effectifs comparés sur 6 ans :

Cours	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Piano	24	30	39	33	32	30
Batterie	8	11	14	13	13	20
Violon	2	5	3	2	2	-
Chant	2	3	-	-	6	13
Ens Vocaux	-	-	-	-	7	6
Sax	6	3	2	3	3	7
Guitare Moderne	7	4	24	36	27	31
Guitare Classique	13	7	11	12	12	9
Solfège	13	15	17	15	8	6
Ensembles	4	4	8	15	22	23
Eveil	10	-	17	26	20	18
Moments musicaux	-	-	6	12	6	6
Découverte instru	-	-	-	11	17	14
Basse	-	-	3	2	0	0
Percussions	-	-	1	0	0	0
Ukulélé	-	-	1	2	0	1
Autres ens.	-	-	-	-	10	5
Total cours	89	82	146	182	185	189
Variation n / n-1		-7,87%	+78,05%	+24,66%	+1,65%	+2,16%

Enseignants :

Laurence Culpo, recrutée l'année dernière comme prof de chant nous a quittée car devant rentrer dans sa région natale. Nous avons recruté une remplaçante, Josephine Long. Son professionnalisme a été très apprécié par les élèves. Elle est très impliquée. Elle a conservé et développé les cours individuels et les classes d'ensemble vocales.

Une seconde enseignante de batterie a été recrutée pour donner des cours le samedi matin : Nathalie Millet.

Fabrice Genfould a été recruté comme prof de Saxophone en remplacement de l'ancien enseignant démissionnaire. Il a permis de renouer avec le développement des cours de saxophone avec une belle progression.

Christelle Lubaki, qui devait faire un cours supplémentaire d'éveil musical n'est finalement pas intervenue car il n'y avait aucun inscrit sur son créneau ; un peu difficile il est vrai.

Cours :

Les 4 classes d'ensemble œuvrant l'année dernière ont continué. Saluons le travail de Dimitri qui a pu en cours d'année compenser certains départs d'élèves pour raisons personnelles, et trouver des remplaçants.

La gêne liée au défaut d'isolation phonique des salles est toujours présente.

La salle mixte dont nous avons bénéficié à nouveau cette année a été très utilisée par les cours de chant et d'éveil.

Stages

- Aucun stage n'a eu lieu cette année, faute de proposition par les enseignants.

Bureau / CA / Vie de l'association:

Au vu de la charge de travail, le CA a décidé d'augmenter le nombre d'heures allouées à Dimitri Garrigou pour gérer les inscriptions et leur suivi, les plannings associés, et la collecte des adhésions et droits des cours. Elle est passée de 62 heures à 72 heures. Le reporting a été bien meilleur cette année.

Reste toujours à la charge du bureau :

- La gestion financière au sens large, y compris paye, virements mensuels, comptabilité.
- Préparation et animation AG/AGE/CA + reporting.
- La communication (web, mailing lists, communication vers les enseignants)
- Les recrutements d'enseignants
- Les aspects sociaux avec les salariés et contractuels avec les enseignants
- La gestion des demandes particulières des membres
- Le pilotage stratégique de l'asso (développement, besoins, etc..).
- L'organisation des manifestations (concerts, fête de la musique, auditions)

- Les relations avec la mairie pour l'organisation d'événements et la gestion de l'asso (subventions, etc.).
- Achats / entretien du matériel

Pas d'autre événement particulier à signaler.

Investissements / gestion du matériel :

Plusieurs petits investissements ont été réalisés, principalement en fin d'année:

- Un cab guitare pour permettre les utilisateurs de tête d'amplis guitare de ne déplacer que la tête (beaucoup moins encombrant) . (150€)
- 4 projecteurs led multicolores + Câbles d'alimentation (350€)
- 2 doubles projecteurs led blanc (120€)

Sont présents sur ce bilan les 3 projecteurs sur pied pour l'éclairage de la scène qui ont été achetés début Aout 2025 et n'étaient donc pas sur le bilan 2024/2025 qui a été clôturé en Juillet. Budget : 600€.

Auditions publiques, représentations, sorties :

- Une audition a été mise en place les 16 et 17 Juin 2026, de 19h00 à 20h30 sur l'esplanade de l'école de musique. Pas de soucis particuliers quant à son déroulement, pour le plus grand plaisir des musiciens et du public.
- Nous sommes également intervenus avec une classe d'ensemble lors du repas annuel du tennis (12 Juin) à l'espace Bessède pour plus de 3h00 de concert avec les 4 classes d'ensemble de l'école de musique.
- Enfin, nous avons organisé le 20 Juin la Fete de la musique toujours sur l'esplanade de l'école de musique. Les 4 classes d'ensemble s'y sont produites ainsi que le Julianna Jazz Quartet lors de l'apéritif. L'association s'est occupé non seulement de toute la programmation musicale, mais également de toute la partie technique (montage scène, sono, gestion du son) pour produire près de 4h00 de spectacle. Nous avons convié un Food Truck pour délivrer repas et boissons. A noter que la scène a été difficile à éclairer. Fort heureusement certains enseignants (Merci Luc, Dimitri) nous ont prêté un peu de matériel pour y voir plus clair. Tout comme l'année dernière l'éclairage public a été coupé à 0h00 ce qui fait que nous avons dû à nouveau plier dans le noir.

Le taux de fréquentation de cet événement était difficilement mesurable, mais nous l'estimons à environ +200 personnes.

Subventions :

Le rendez-vous annuel de présentation de la demande de subvention n'a pas eu lieu et nous le déplorons. Nous avons monté un dossier demandant 300 euros de supplément sur la subvention pour faire face à l'augmentation des charges (demandé : 9400€). La subvention est restée constant à 9100 euros et a été versée en Juillet.

A noter que la subvention était en 2018 de 8900 euros. Nous avons enregistré une progression sur 7 ans de 2.2%, là ou notre masse salariale (directement liée au nombre de cours délivrés) et l'effectif de nos membres a plus que doublé. Ceci est en grande partie lié à

l'agrandissement du village avec le passage de 3500 habitants à plus de 5000 (et les arrivées continuent), majoritairement de jeunes ménages avec enfants qui consomment des services auprès des associations.

Relations Mairie :

A partir d'Avril 2026 (élections) nous avons changé de contact à la mairie, pour passer de Nathalie Trial (devenue 1^{ere} adjointe) à Nathalie Segura. Nous avons pu faire visiter l'école en pleine activité à Mme Segura et lui faire part de nos besoins tout comme nous en faisons part depuis désormais 4 ans :

- Internet dans les salles associatives
- L'isolation phonique entre la grande salle de l'école de musique et la salle mixte
- Isolation phonique et entre les 2 petites salles.
- Marquage / fléchage de l'école de musique

Nous avons appris que la demande de chiffrage pour les travaux d'isolation qui devait être ajoutée aux chiffrages de la remise en état de l'ancien dojo pour le transformer en salle communale n'a pas été faite (cf compte rendu de la précédente AG)

Autres :

Le partenariat avec l'école de musique du Crès (Le Crès Art Et Culture) en vue de procéder à des échanges croisés d'élèves sur des disciplines que nous n'enseignons pas va être reconduit en excluant toutefois la flute traversière qui pourra être enseignée par notre enseignante de chant. Nous leur enverrons donc les demandes de

- Violon
- Informatique Musicale (MAO)

En échange de quoi eux nous enverrons leurs demandes sur :

- Les ensembles
- Le Saxophone
- La batterie / percussions.

Nous repartirons sur le même protocole que l'année dernière. Il devrait être signé par leur CA fin aout. Il est prévu que chacune des associations envoie un représentant à la journée des associations de l'autre. Les 2 journées ont lieu le même jour, mais pas à la même heure, ce qui facilitera cet échange de bons procédés.

3. Mise au vote du rapport moral

Adoption du rapport Moral :

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité par vote à main levée.

4. Présentation du rapport financier

Le rapport financier en page suivant a été présenté.

Il fait apparaître un total des dépenses de **69 918,41 euros**, contre **67 473,98 euros** de recette, soit un **déficit de 2444,43 euros**.

Recettes

La subvention de la Marie est restée par rapport à l'année précédente (9100 euros).

Les adhésions et cours sont en baisse, (**58 373,98€ contre 63 192,79€ l'année dernière**) en grande partie liées au tarifs des formules (voir explications ci-dessous sur les dépenses)

Par ailleurs, 2 postes de recette n'ont pas été reconduits :

- Don de membres (750€)
- Stage (750€)

Dépenses :

Les dépenses courantes (achats, services extérieurs, etc..) ont été maintenues à l'identique ou réduites notamment :

- Des frais de représentation ont été en grande partie neutralisés en rendant payantes les consommations lors des auditions de fin d'année.
- Des achats de matériel de musique sont notablement en baisse pour 1348,27€ contre 3002,74€ l'année précédente dont 563,70 € en aout qui ont été décidés l'année dernière mais ont été imputés au bilan de cette année.

Mais ce n'est pas le cas pour les dépenses liées aux Enseignants Autoentrepreneurs qui sont en très nette augmentation (54495,80€ contre 43478,70€ l'année précédente).

L'analyse de la ventilation des cours montre que le nombre de cours individuels est en très nette progression, alors que le nombre de cours collectifs diminue légèrement, notamment en ce qui concerne les cours liés à l'éveil et ceux liés à la formation musicale.

Pris individuellement, ces cours individuels ne sont pas à l'équilibre puisqu'ils sont vendus 420€ pour un prix de revient de 426€. Or, une partie de ces cours collectifs sont pris dans le cadre de formules. Ces formules bénéficient de tarifs particulièrement attractifs et le nombre de formules vendues cette année a conduit à une réduction significative des rentrées, alors que les charges, elles, sont restées proportionnelles au nombre de cours. Le niveau de remise actuel (de 158 à 317€ par cours selon la formule) n'est plus compensable par la subvention vu le volume actuel.

Par ailleurs une augmentation 4% a été octroyée aux auto-entrepreneurs en vue de neutraliser l'augmentation des charges URSSAF pour qu'ils travaillent à salaire constant. Celle-ci n'a pas été compensé par une augmentation du tarif des cours ou des adhésions. Ceci représente une enveloppe de 2500€.

Enfin, le volume d'heures de prestation allouée à Dimitri Garrigou pour gestion des inscriptions a été augmenté de 62 à 72 heures. Ces heures ne sont pas compensées à contrario des autres par des cours.

Les dépenses ont donc beaucoup augmentées passant de **59 860,78€ à 69918,41€**.

COMPTE D'EXPLOITATION du 1 Aout 2025 au 31 Juillet 2026			
CHARGES		PRODUITS	
486- CHARGES PAR AVANCE		487- PRODUIT PAR AVANCE	
60-ACHATS TOTAL	1 348,27		
Alimentation		70-REMUNERATIONS DES SERVICES TOTAL	58 373,98
Fournitures de bureau	91,36	Adhésions et cours	58 373,98
Collation		Produits des activités(Stages , Manifestations)	0,00
Carburant			
Stages	0,00		
Matériels de musique	1 256,91		
Autres (à préciser)	0,00		
		74-SUBV, DE FONCTIONNEMENT TOTAL	9 100,00
61-SERVICES EXTERIEURS TOTAL	970,83	Fonds Social Européen	
Locations immobilières		Etat	
Entretien, réparations		Ministère, DDASS, DDJS, DDTE	
Location de matériel		Contrat petite enfance	
Assurance	398,43	Collectivités territoriales	
Frais de réception	572,40	Conseil Régional	
Autres (à préciser)		Conseil Général	
		Ctés de Communes (joindre délibérations)	
62-AUTRES Sces EXTERIEURS TOTAL	55 566,94	Communes (joindre délibérations)	9 100,00
Publicité		C A F	
Enseignants autoentrepreneurs	54 495,80	M S A	
transport		Dons et Ventes	0,00
Déplacements,missions et réceptions			
Frais postaux, téléphone	127,98		
services bancaires et assimilés	77,60	75-CONTREPARTIE CHARGES SUPPLETIVES	0,00
autres services extérieurs		Report du montant des charges indirectes	
Comptable	865,56		
		76-PRODUITS FINANCIERS TOTAL	0,00
63-IMPOTS ET TAXES TOTAL	148,80		
Taxes sur salaires	46,80	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL	0,00
Autres impôts et taxes		Dons, legs	0,00
UNI Formations	102,00	Fêtes, manifestations	0,00
		Autres (à préciser)	0,00
64-CHARGES DE PERSONNEL TOTAL	11 883,57		
Salaires bruts	7 471,31	777-QUOTE PART DES SUBVENTIONS	
URSSAF	2 564,00	D'INVESTISSEMENT	0,00
Mutami	676,02		
AG2R	51,72	78-REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET	
Humanis	1 120,52	PROVISIONS TOTAL	0,00
		Reprises sur amortissements	
65-CHARGES SUPPLETIVES TOTAL	0,00	Reprises sur provisions	
report du montant du tableau			
charges indirectes	0,00		
		79-TRANSFERTS DE CHARGES TOTAL	0,00
66-CHARGES FINANCIERES TOTAL	0,00	Remboursement : CNASEA ou autres	
Intérêts des emprunts		(contrats subventionnés)	
Agios bancaires		Autres remboursements à (préciser)	
67-CHARGES EXEPTIONNELLES TOTAL	0,00		
68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
ET PROVISIONS TOTAL	0,00		
Dotation aux amort mobiliers/matériels			
TOTAL DES CHARGES	69 918,41	TOTAL DES PRODUITS	67 473,98

5. Mise au vote de l'adoption du rapport financier

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité par vote à main levée et quitus a été donné au trésorier.

6. Membres sortants du C.A. et candidatures

Comme le stipule l'article 11 des Statuts de l'association les membres du C.A. sont renouvelés à l'issue de leur mandat de 3 ans.

Sont sortants (fin de mandat):

- Muriel Fontanon
- Florence Vardon
- Evelyne Jarrand Allier

Sont candidats :

- Muriel Fontanon
- Florence Vardon
- Evelyne Jarrand Allier
- Ludovic Lebras
- Juline Vincent
- Nathalie Bur

7. Vote pour l'élection des candidats déclarés au CA

Les votes ont été ensuite réalisés à main levée pour

- Muriel Fontanon – Elue à l'unanimité
- Florence Vardon – Elue à l'unanimité
- Evelyne Jarrand Allier – Elue à l'unanimité
- Ludovic Lebras – Elu à l'unanimité
- Juline Vincent – Elue à l'unanimité
- Nathalie Bur – Elue à l'unanimité

8. Questions diverses

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 19H30

9. Validation du PV d'assemblée générale ordinaire :

Fait à Saint Aunès le 31/08/2026

Jean-Philippe CIVADE, Président

Dominique FONTANON, Trésorier

